

## PROGRAMME

### BILAN DE COMPÉTENCES : 24 H

**Public :** Cadres, cadres supérieurs et jeunes diplômés

- Les salariés du secteur privé
- Les demandeurs d'emploi
- Les salariés du secteur public
- Les particuliers
- Les indépendants

**Objectif :** Élaborer un projet professionnel en cohérence avec votre personnalité, vos motivations, vos expériences et vos compétences.

**Durée :** 24 h : réparties sur 16 entretiens individuels de 1h30, en face à face s'étalant sur 3 mois avec des séances de travail personnel entre les entretiens.

**Lieux :** dans nos locaux : la liste de nos antennes régionales est disponible sur notre site [www.acte-asso.fr](http://www.acte-asso.fr)

**Modalités et délais d'accès :**

**La démarche pour s'inscrire :**

- Contacter les différentes antennes régionales par téléphone ou par mail.
- Participer à la réunion d'information sur Paris et le rendez-vous individuel sur les autres régions

**Délais d'accès :** 15 jours selon l'accord de prise en charge.

**Prérequis :**

- Minimum Bac + 2 ou expérience d'encadrement
- Entretien préalable afin d'analyser la demande et vérifier la pertinence de s'engager dans une démarche de bilan de compétences. La démarche doit être basée sur le volontariat, le bénéficiaire doit être prêt à être acteur de son bilan.

## PROGRAMME

### Phase préalable

- Présentation d'Acte (déroulement du BC / méthodes / techniques mises en œuvre) et du futur bénéficiaire, (évaluation de l'opportunité d'une démarche de bilan : motivation, attentes, capacité à l'entreprendre)
- Analyse de la demande et/ou des demandes formulées par des tiers (Service RH ou Manager)
- Confirmation de l'engagement du futur bénéficiaire dans sa démarche

### Phase d'investigation permettant :

- D'établir un calendrier de rendez-vous
- De mieux appréhender les valeurs, les intérêts, les aspirations et la motivation du bénéficiaire
- De mettre en évidence ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles (techniques relationnelles, managériales et organisationnelles) et le cas échéant, d'identifier ses connaissances
- De déceler ses ressources et potentialités inexploitées
- D'identifier les points d'appui, les points de vigilance, et globalement sa personnalité
- De repérer les éléments transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- De déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle, ses motivations et ses voies de réussite.
- De définir des axes d'orientation professionnelle réaliste
- De valider un ou plusieurs projets, une formation, une VAE, un changement de posture, une prise de responsabilité, une recherche d'emploi, une création d'entreprise...
- De prévoir les principales étapes de mise en œuvre (plan d'action à court, moyen et long terme.)

### Phase de conclusion

- Vous restituer un document de synthèse personnalisé et corédigé, ce document de synthèse ne pourra être communiqué à des tiers sans l'accord du bénéficiaire. Nous nous engageons à ne pas communiquer les résultats des questionnaires ou les informations qui auront été portées à sa connaissance lors du Bilan à des tiers.
- Remise d'un questionnaire d'évaluation de prestation.

### Entretien de suivi à 6 mois

- Mesure des écarts et réajustements
- Conseils sur le plan d'action.
- Un mail ou un SMS de rappel est envoyé 10 à 15 jours avant la séance de suivi. Le bénéficiaire est invité à réaliser cette séance de 1h qui est proposé en plus du forfait 24h, s'il ne le souhaite pas Acte ne pourra être mis en cause.

## Déroulé

PERSONNALITÉ	EXPÉRIENCES	COMMUNICATION
<b>1. DYNAMIQUE DE VIE</b> (Dynamiques de vie)	<b>4. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE</b> ? Déroulement ? Analyse par la personnalité	<b>6. ANALYSE D'UNE REUSSITE</b>
<b>2. FONCTIONNEMENT PREFERENTIEL</b> (MBTI)	<b>5. EXPERIENCES ET REALISATIONS SIGNIFICATIVES</b> ? Identification ? Analyse par la personnalité	<b>7. PRÉPARATION</b>
<b>3. PERSONNALITE SPECIFIQUE</b> (Analyse Graphologique)		<b>8. PROJET PROFESSIONNEL</b>
AUTO-PORTRAIT		<b>9. ARGUMENTAIRE</b>
		<b>10. CURRICULUM VITAE</b>
<b>SYNTHÈSE</b>		

### Modalités pédagogiques et supports

- En présentiel dans les locaux d'Acte et/ou en distanciel (contraintes sanitaires). Prestation Individuelle - Pendant ou hors temps de travail
- Le bénéficiaire travaillera en collaboration avec le(la) consultant(e), pour élaborer un projet professionnel en cohérence avec sa personnalité, ses motivations, ses expériences et ses compétences.
- Le bénéficiaire s'appuiera avec les conseils de son consultant(e) sur des recherches personnalisées et des enquêtes terrain.
- Des conseils relatifs à l'élaboration d'un argumentaire, d'une présentation du projet en 3 minutes et d'un CV sont proposés.
- Un plan d'action personnalisé est élaboré en fin de bilan.
- En fin de bilan, une synthèse co-construite et confidentielle est présentée par le bénéficiaire au consultant(e). Ce document est la propriété du bénéficiaire.
- Le consultant est à l'écoute du bénéficiaire, respecte le cadre de la confidentialité, son consentement et a une posture de neutralité.

### Le bénéficiaire a accès

Acte - 5 rue Monsieur - 75007 PARIS - Tél : 01 46 34 18 00 – Site Internet : [www.acte-asso.fr](http://www.acte-asso.fr)  
 6 rue de Ségur - 33000 BORDEAUX - Tél : 05 56 81 77 59  
 2 rue Dobrée - 44100 NANTES - Tél : 02 40 35 60 20  
 1 impasse Dominique Henri Lacordaire - 31400 TOULOUSE - Tel : 05 61 53 16 06  
 SIRET : 399 770 254 000 31 - APE : 9499Z – NDA : 11 75 44008 75 enregistré auprès du préfet de région IDF  
 Association loi 1901 à but non lucratif

- A un extranet ARA (profil, accès aux ressources et documents de travail)
- Ordinateurs, Internet sont en accès dans nos bureaux.
- Pour le distanciel : Skype, Zoom, Teams, WhatsApp, Face Time.

### Modalités d'évaluation

- Avant la formation : évaluation des besoins sous forme d'un entretien préliminaire individuel.
- En fin de formation : questionnaire « suivi et trajectoire ».
- Après la formation : questionnaire de suivi à 6 mois.

### Évaluation de satisfaction de l'accompagnement

- En fin de formation : questionnaire d'évaluation de la formation « à chaud ».

### Accessibilité :

Vous êtes en situation de handicap, contactez nos référent(e)s Handicap sur les différents sites afin qu'ils (elles) puissent, en accord avec vous, mettre en œuvre les mesures nécessaires pour vous accueillir, prévoir des adaptations pédagogiques et aménagements adaptés à votre handicap.

Vous trouverez les coordonnées de nos référent(e)s Handicap sur notre site : [www.acte-asso.fr](http://www.acte-asso.fr)

### Contacts :

Acte 5 rue Monsieur - 75007 PARIS - Tél : 01 46 34 18 00 – Site Internet : [www.acte-asso.fr](http://www.acte-asso.fr)

La liste contacts des différentes antennes régionales est accessible sur notre site internet : [www.acte-asso.fr](http://www.acte-asso.fr)

### Tarifs : Tarifs et financements

Nos tarifs et les modes de financement sont disponibles et actualisés sur notre site internet : [www.acte-asso.fr](http://www.acte-asso.fr)

Acte est « Exonérée de TVA – Art. 261.4.4 a du CGI »

=> En savoir plus : [Cadre légal du bilan de compétences](#)